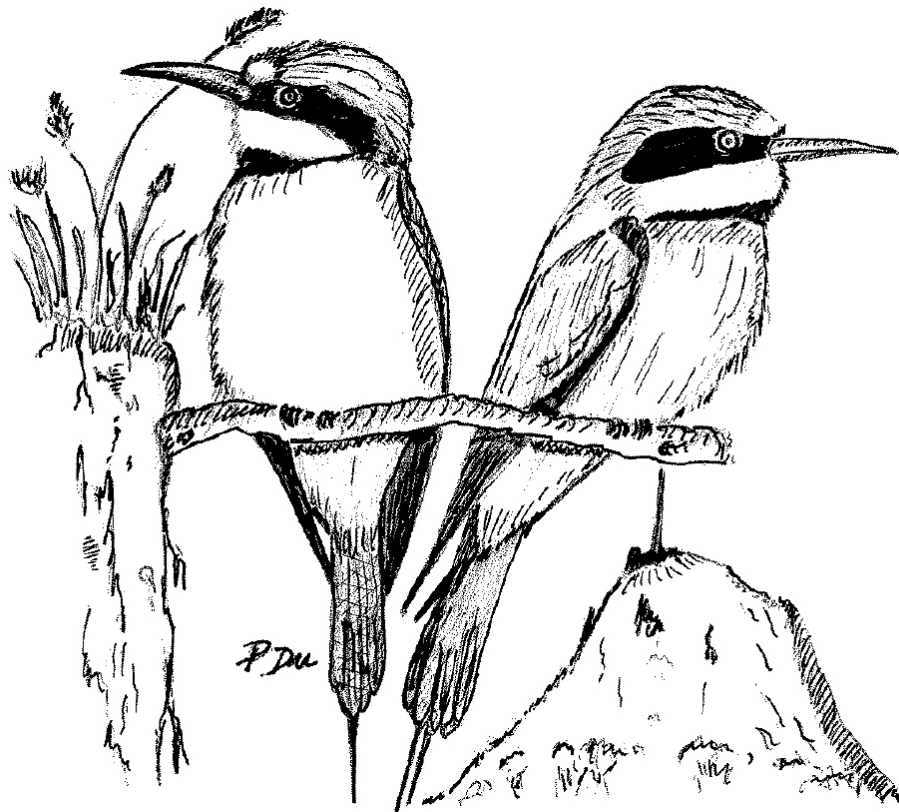


ISSN 0154 - 2109



# Notes et Notules

LE GRAND-DUC N°85 (ANNEE 2017)



© LPO Auvergne - P. Duboc

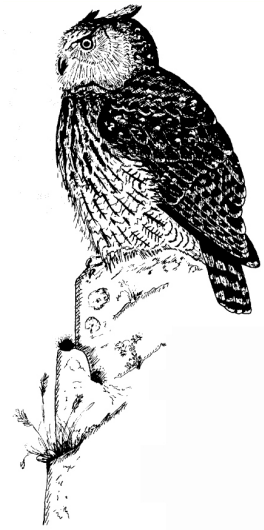


## Nidification du Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*) dans une ferme inoccupée.

Thibault Brugerolle

### Observation

Début mai 2015, je me rends dans une ferme inoccupée à 25 km de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) pour y récolter des pelotes de réjection de Chouette hulotte (*Strix aluco*). Un couple est installé dans une grange et j'espère trouver un lot conséquent de pelotes suite à sa reproduction sur place. Pour accéder à cette grange, il faut d'abord passer devant plusieurs bâtiments de la ferme. Celle-ci est assez grande, avec quatre maisons d'habitation anciennes, une étable et une grange, trois grands bâtiments à vocation agricole, plusieurs remises et loges à cochons ainsi qu'un pigeonnier. Alors que je m'apprête à pénétrer dans un bâtiment agricole à moitié couvert, je fais envoler un Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*), a priori adulte, du parapet de l'un des murs, à 4-5 mètres de hauteur. Ce parapet est très fienté et l'oiseau semble occuper les lieux depuis quelques temps déjà puisque les restes de proie au pied du mur sont nombreux. Je prends quelques minutes pour identifier ces restes et chercher éventuellement des pelotes de réjection. Sont visibles et bien identifiables des plumées de Pie bavarde (*Pica pica*), Pigeon ramier (*Columba palumbus*), corvidés (*Corvus sp.*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Chouette hulotte (*Strix aluco*), Buse variable (*Buteo buteo*) ainsi que des os de Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et une peau de Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Je trouve également plusieurs pelotes de réjection de Grand-Duc et quelques plumes lui appartenant. Pendant mes recherches, j'entends régulièrement des claquements de langue et d'autres bruits étranges mais n'y fais guère attention au départ, pensant qu'il s'agit du vent qui fait grincer quelque chose ou du claquement d'une bâche. Mais ces bruits sont vraiment récurrents et je monte sur un mur pour voir ce qu'il y a sur le parapet : deux jeunes Grands-Ducs qui s'aplatissent et essaient de se faire le plus discret possible, blottis l'un contre l'autre. Les oiseaux me regardent de leurs grands yeux jaune ambré avec la pupille noire, le duvet de la tête légèrement agité par le vent. Quant à leurs ailes, elles semblent déjà bien emplumées. Pour ne pas les déranger encore plus longtemps, je quitte rapidement le bâtiment et vais ramasser les pelotes de réjection des Chouettes hulottes dans la grange voisine. Sans surprise, aucune des pelotes trouvées n'est récente, les Hulottes ayant quitté les lieux ou ont été prédatées par le couple de Grand-Duc.



Le bâtiment accueillant la nidification est très grand : 50 mètres de long et 10 mètres de large environ, avec des murs en pierre de 6-7 mètres de haut, et couvert seulement en partie pour le stockage du foin. Ses dimensions et son ouverture sur le ciel lui donnent plutôt l'aspect d'une cour intérieure. Les 2 jeunes se tenaient sur un parapet d'un mètre de large de l'un des murs, à 4-5 mètres de hauteur, sous la partie couverte. Ce parapet en hauteur a sans doute été l'élément déterminant pour l'installation du couple, ainsi que la quiétude des lieux : la ferme est isolée au milieu des champs, close par un mur d'enceinte, et le propriétaire n'était pas venu depuis longtemps, en témoigne la hauteur de l'herbe entre les bâtiments.

Par la suite, je contacterai à nouveau un jeune chuintant à proximité de la ferme lors d'une écoute nocturne rapide le 5 juin 2015. L'année suivante, un jeune déjà volant est entendu fin juin dans le bosquet attenant à la ferme, ce qui laisse fortement envisager que le couple de Grand-Duc a de nouveau niché en ces lieux.

### Discussion

En France, le Grand-Duc d'Europe niche principalement en milieu rocheux. Le plus souvent, il s'installe sur une falaise mais il se contente parfois de petites barres rocheuses, de simples éboulis voire d'un bloc rocheux isolé dans une pente boisée. Les carrières, qu'elles soient en cours d'exploitation ou abandonnées, peuvent aussi être occupées. Des cas de nidification dans des zones non rupestres sont aussi signalés (voir par exemples CUGNASSE *et al.*, 2015 ou MARTIN, 2010). Il niche alors au sol ou dans les aires de rapaces, de hérons, etc. De tels cas de nidification semblent être plus communs en Europe du Nord et Centrale qu'en France. Le Grand-Duc peut également s'établir à proximité des habitations dès lors qu'il n'est pas dérangé sur son site de nidification. Les données d'oiseaux chantant à quelques mètres des premières maisons d'un village ou chassant à proximité immédiate d'une ferme ne sont pas de l'ordre de l'anecdotique (*obs. pers.*). Au point que d'après Cochet (2006), la ville et ses faubourgs sont devenus un milieu privilégié pour l'installation de populations de Grands-Ducs et de citer les exemples de Saint-Etienne (25 couples dans un rayon de 15 km autour de la ville d'après Balluet et Faure), de Lyon, de Grenoble et, dans une moindre mesure, Marseille.

Suite à cette observation, je demande à Yvan Martin, ancien coordinateur du suivi de cette espèce dans le Puy-de-Dôme, si ce type de nidification dans une construction humaine était connu. Il me fait part d'une rumeur jamais vérifiée d'un couple nichant dans une grande bâtisse dans le secteur de Pionsat. Il y aurait eu aussi des rumeurs de nidification dans un château surplombant la Sioule vers Menat datant de plusieurs années déjà. Néanmoins, en mai 2016, un nouveau cas avéré de reproduction dans une construction humaine est signalé : des ouvriers travaillant à la restauration

d'un château du nord du département découvrent 3 jeunes encore tout en duvet sur le rebord d'une fenêtre. Ailleurs en Auvergne, une nidification est notée en 2010 dans un château fort de l'Allier : le couple s'était installé dans une guérite mais, à cause de travaux de restauration, il a abandonné le site en laissant leurs 2 jeunes livrés à leur sort (DUPOND, 2011). De tels cas de nidification ne semblent pas connus dans le Cantal (J.-Y. Delagrée, *comm. pers.*). Ailleurs en France, une nidification au sol dans une ferme abandonnée (toit effondré) a récemment été signalée dans la Loire (BALLUET, 2015). Un autre cas dans un bâtiment est également mentionné dans les Vosges (DIDIER, 2015). Des nidifications dans des constructions humaines ont aussi été remarquées dans d'autres pays européens. Le Grand-Duc niche ainsi régulièrement dans les chéneaux en béton des toits des villes de certains pays nordiques (Y. Martin, *comm. pers.*). Sa nidification a été signalée en Allemagne dans une usine (COCHET, 2006) et il s'est également installé dans une église à Lubeck (DASKE, 2009). Aux Pays-Bas, 11% des nids sont situés dans des bâtiments, et parfois dans des lieux moins adaptés, comme sur un tapis roulant d'un concasseur qui n'avait pas été utilisé durant l'hiver (REIJS, 2014). Néanmoins, Cochet (2006) se demande quel est l'impact des lâchers d'oiseaux à des fins de réintroduction, qui sont habitués aux constructions humaines, sur le choix de tels milieux. Cugnasse (2010) estime également que l'élevage en captivité pourrait expliquer le comportement de certains couples ou de leurs descendants. Cependant, des données anciennes et des témoignages tendent à montrer que le Grand-Duc a niché dans le passé, soit dans des ruines de tours et de châteaux, soit dans des fermes (COCHET, 2006). Cependant, cet auteur ne cite pas de cas précis.

Pour être tout à fait complet, il est certain qu'il n'y a pas eu de nidification dans la ferme l'année précédente puisque le bâtiment accueillant la nidification était alors occupé par un couple de Faucon crécerelle menant plusieurs jeunes à l'envol. Une visite de la ferme en octobre 2014 m'avait permis de localiser l'aire utilisée, également sur le parapet du grand mur du bâtiment agricole à moitié couvert. En revanche, j'avais déjà réalisé des observations de Grand-Duc à proximité de la ferme :

- Un mâle chanteur en janvier 2013 sur un coteau à 500 mètres environ.
- Un individu vu en vol au crépuscule en juin 2011 à 200 mètres de la ferme environ. Pour l'anecdote, une femelle nicheuse de Busard cendré l'avait très certainement repérée avant moi puisqu'elle alarmait très fortement depuis une demi-heure en tournant autour d'un bosquet avant que je ne voie l'oiseau à mon tour.

## Conclusion

De nombreux exemples montrent qu'il est loin le temps où il fallait se rendre dans une vallée sauvage et encaissée, à l'écart des activités humaines, pour espérer faire la rencontre du Grand-Duc et le plus souvent n'entendre que son chant lointain à moitié couvert par le bruit d'une rivière ! Aujourd'hui, en Auvergne, de nombreuses carrières même en activité sont occupées, le Grand-Duc s'est installé à proximité des villes et des villages pourvu qu'il ne soit pas trop dérangé, voire même ponctuellement dans des constructions humaines, autant de preuves de ses grandes capacités d'adaptation. Les exemples de nidifications en dehors du milieu rupestre restent cependant largement minoritaires mais ce n'est pas forcément sur les sites dépourvus de rochers ou de falaises que l'on va chercher le Grand-Duc... Comme me l'a dit un jour Yvan Martin sous forme de boutade : « Un jour, on va le trouver nicheur dans une rase profonde de Limagne ! ».

*NDLR : Pour compléter ces observations notons qu'un couple de Grands-Ducs a produit 3 jeunes en mai 2016 dans le château ruiné de Randan-63 (R. Aurier). Apparemment il n'y a pas eu de suite les années suivantes.*

## Bibliographie

**BALLUET P., 2015.** Un point dans la Loire *in* Bulletin de liaison du réseau Grand-duc n°13-14, juillet 2015. p 9. Lien : <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/grand-duc/2227/legrandduc-n-13-14.pdf>

**COCHET G., 2006.** Le Grand-duc d'Europe. Editions Delachaux et Niestlé, Paris. 207 pages.

**CUGNASSE J.-M., 2010.** Quelques réflexions à la lecture du bulletin *le Grand-Duc* n°4-5 *in* Bulletin de liaison du réseau Grand-duc n°7-8, décembre 2010. p 2. Lien : <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/grand-duc/574/legrandduc78dec10.pdf>

**CUGNASSE J.-M., TAVERNIER G., POUJADE B., PENA R., 2015.** Nidifications du Grand-duc d'Europe dans une zone non rupestre du Tarn. *Alauda*, 83 (1) : 29-34.

**DASKE D., 2009.** Nidification d'oiseaux sauvages dans la héronnière du zoo de Mulhouse, encadré « Plus fréquent en Allemagne » *in* Bulletin de liaison du réseau Grand-duc n°4-5, septembre 2009. p 9. Lien : <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/grand-duc/574/legrandduc4-5sept09.pdf>

**DIDIER S., 2015.** Alsace et Massif vosgien *in* Bulletin de liaison du réseau Grand-duc n°13-14, juillet 2015. p 10. Lien : <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/grand-duc/2227/legrandduc-n-13-14.pdf>

**DUPONT E., 2011.** Bilan du suivi Grand-duc en 2010 dans l'Allier *in* les Cahiers de la surveillance rapaces, supplément à Rapaces de France n°13. Hors-série de l'Oiseau Magazine.

**MARTIN Y., 2010.** Suivi Hibou grand-duc (*Bubo bubo*) dans le département du Puy-de-Dôme. Bilan et actions 2010. Lien : <http://files.biolovision.net/www.faune-auvergne.org/userfiles/suivis2010/SuiviBubo2010Puy-de-Dme.pdf>

**REIJS T., 2015.** Statut du Grand-duc aux Pays-Bas in Bulletin de liaison du réseau Grand-duc n°13-14, juillet 2015. p 15-19. Lien : <http://rapaces.lpo.fr/sites/default/files/grand-duc/2227/legrandduc-n-13-14.pdf>

